

FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS

DISPOSITIFS AU SERVICE DES JEUNES CHALONNAIS





FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS

Ce fonds finance des initiatives portées par des habitants des Aubépins ou des Prés Saint-Jean, comme des actions culturelles ou sportives, de solidarité, d'amélioration du cadre de vie, des fêtes ou des animations de quartier. Il permet de redynamiser la participation citoyenne par une subvention rapide et souple.



[Je suis intéressé\(e\) ?](#)

Je mène un projet dans mon quartier (Aubépins ou Prés Saint-Jean).

Exemples : repas champêtre, démonstration par un berger et ses chiens, création d'un jardin partagé...

Modalités d'accès :

- avoir 16 ans ou plus
- être un groupe d'au moins trois personnes ou être bénévole dans une association du quartier
- souscrire aux principes de laïcité de la République Française
- retirer une fiche projet dans l'une des deux Maisons de quartier et la déposer complétée (accusé de réception sous 3 jours)
- présenter votre projet à une commission

Contact

Service Contrat de Ville du Grand Chalon

 03 58 77 10 37

Maison de quartier Aubépins

 03 85 46 61 27

Maison de quartier Prés Saint-Jean

 03 85 97 09 70



quartiers2030



agence nationale
de la cohésion
des territoires